

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 888 - page 155

71 - Saône-et-Loire

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire.

FONDS DE DOTATION GRM.

Objet : soutenir et conduire, dans la poursuite d'un esprit mutualiste d'humanité, d'entraide et de solidarité, directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général à caractère social en lien avec les objectifs et les valeurs portés par la mutuelle GRM ; à cet effet, le fonds de dotation pourra mettre en oeuvre toute action ou démarche de nature à répondre notamment aux besoins d'entraide, de prévoyance et de prévention, par exemple, enfance, jeunesse, maladie, accident, invalidité, décès, vieillesse ; le fonds de dotation pourra promouvoir et favoriser le développement d'événements et d'animations permettant de collecter des fonds destinés à participer au financement d'activités d'intérêt général visées ci-dessus et/ou favoriser la constitution d'un patrimoine à même de favoriser la réalisation de ces mêmes objectifs.

Siège social : 15, rue Rouget-de-Lisle, 71300 Montceau.

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : illimitée

Date de déclaration : 13 décembre 2013.